

Information des maîtres du premier degré privé sous contrat concernant les dossiers de retraite

Calendrier de constitution et de transmission des dossiers à présenter au RETREP

Date prévue pour le départ	EVALUATION		LIQUIDATION	
	Demande du dossier auprès du SMEP-1D	Retour du dossier au SMEP-1D	Demande du dossier auprès du SMEP-1D	Retour du dossier au SMEP-1D
Rentrée 2022	(Rappel) Au plus tard le : 1^{er} mars 2021	(Rappel) Au plus tard le : 1^{er} juin 2021	Au plus tard le : 1^{er} octobre 2021	Au plus tard le : 31 décembre 2021
Rentrée 2023	Au plus tard le : 1^{er} mars 2022	Au plus tard le : 1^{er} juin 2022	Au plus tard le : 1^{er} octobre 2022	Au plus tard le : 31 décembre 2022

Les dossiers sont à réclamer à l'aide des imprimés prévus à cet effet auprès de :

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ardèche
Service mutualisé de l'enseignement privé SMEP-1D
18, place André Malraux
BP 627
07006 PRIVAS CEDEX